



OFFRE D'EMPLOI

OPÉRATEUR (TRICE) DE SURFACEUSE À GLACE

POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET

Relevant du contremaître, **L'OPÉRATEUR(TRICE) DE SURFACEUSE À GLACE** voit à l'entretien de la glace, des vestiaires et des espaces communs ainsi qu'au bon déroulement des opérations au Centre récréatif Aussant, de la fin août à la mi-mai.

Durant la période de fermeture de l'aréna, il accomplit, au sein des travaux publics, des tâches d'entretien et de réparation, de nature générale, des bâtiments municipaux, des rues, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des parcs et espaces verts, des terrains de jeux et de toute autre surface sportive et récréative.

VOS PRINCIPAUX DÉFIS SERONT :

- Procéder à la ronde de sécurité de la surfaceuse avant départ;
- Conduire, opérer et entretenir les surfaceuses;
- Effectuer la vérification, le nettoyage, la lubrification et le graissage des équipements, véhicules, machineries et outils qu'il utilise, apporter les correctifs s'il y a lieu et informer son supérieur immédiat de toute défectuosité ou anomalie;
- Maintenir en état de propreté les pièces, les équipements, l'outillage, la machinerie et les véhicules qui lui sont confiés;
- Procéder à l'ouverture, à la préparation, à la fermeture de l'aréna et des autres locaux pour la bonne marche des activités;
- Démarrer la glace en début de saison et voir à son entretien selon la procédure établie;
- Vérifier quotidiennement l'état, l'épaisseur et la température de la glace, effectuer l'arrosage manuel pour la fabrication et le maintien d'une bonne glace et lorsque nécessaire, procéder au surfaçage de la glace de façon mécanique;
- Nettoyer et entretenir les locaux (vestiaires, douches, toilettes, estrades, couloirs, etc.), l'ameublement et les accessoires qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du Centre récréatif Aussant;
- Installer, enlever, démonter, réparer, remplacer, peindre, déménager et entretenir divers équipements, accessoires, locaux et ameublements au Centre récréatif Aussant;
- Déblayer les entrées durant et après les chutes de neige;



- Renseigner le public, veiller au bon ordre dans l'édifice, faire respecter les règlements en vigueur et assurer la sécurité du public;
- Œuvrer au sein des travaux publics durant la période de fermeture de l'aréna;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

POUR JOINDRE NOTRE ÉQUIPE DYNAMIQUE, VOUS DEVEZ AVOIR CE PROFIL :

- Diplôme d'études secondaires (DES), diplôme d'études professionnelles (DEP) ou toute autre combinaison de scolarité et d'expérience en lien avec l'emploi;
- Trois (3) ans d'expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 ou de classe 5 et s'engager à obtenir un permis de classe 3 dans les 12 mois suivant son embauche;
- Habile pour exécuter divers travaux d'entretien intérieurs et extérieurs conformément aux directives;
- Capacités à utiliser les outillages de façon sécuritaire;
- Excellentes aptitudes à travailler en équipe et une approche service client positive.

QU'EST-CE QUE LA VILLE VOUS RÉSERVE ?

- Une rémunération globale compétitive selon la convention collective en vigueur;
- Des assurances collectives, la télémédecine, un régime de retraite simplifié et d'autres avantages sociaux importants;
- Un horaire de travail sur les 12 heures durant la période des opérations de l'aréna (une semaine de 36 heures, une semaine de 44 heures);
- Un horaire de travail de 40 heures par semaine sur 4,5 jours de la mi-mai à la fin août (7 h à 17 h, du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h, le vendredi) aux travaux publics.

La date d'entrée en fonction est prévue en mai 2025. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une copie du diplôme, **au plus tard le 21 avril 2025**, à l'attention du directeur général et greffier au ville@vsjs.ca.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées. La Ville souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et au programme d'accès à l'égalité et encourage les membres des groupes désignés à postuler.